

MILITER POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

En novembre 2022, les Israéliens ont élu une coalition dont la nature pose définitivement la question des relations diplomatiques entre Israël et les démocraties occidentales. Suprémacistes juifs, ultrareligieux, nationalistes du Likoud, tous tenants d'une idéologie belliciste, ont composé un gouvernement dont les premiers mois de 2023 ont déjà donné la mesure, au point qu'un mouvement citoyen inédit se dresse en Israël même depuis des mois contre la mise en coupe définitive de la démocratie israélienne – fragile lueur d'espoir contre un illibéralisme qui n'est pas à confondre « avec les partis populistes qui prospèrent en Europe et qu'alimentent des discours concentrés sur la stigmatisation de l'immigration et l'insécurité » (Le Monde, 04/11/2022).

Fragile lueur d'espoir qui ne viendra certes pas jusqu'à éclairer les rivages de Gaza ni aucun des bantoustans palestiniens produits par la colonisation israélienne depuis la Nakba (1948). Des militants nantais se sont rendus en Palestine en octobre 2022 et en ont rapporté des témoignages édifiants https://www.jetfm.fr/depot/CHRONIQUES_2022-2023/LDH/LDH_Janvier2023_La_Palestine.mp3

Alors à Nantes, au sein de la Plateforme44 des ONG pour la Palestine, on continue, on ne lâche pas, pour les Palestiniens qui nous disent combien nos luttes sont importantes même s'ils ont parfaitement conscience des rapports de force internationaux.

Toutes nos actions se fédèrent et démontrent la cohérence et la fermeté du mouvement civil pour les droits des Palestiniens : rencontres d'élus pour soutenir une proposition de loi en faveur de la reconnaissance par la France de l'État de Palestine, pression sur la société Carrefour pour qu'elle cesse son partenariat avec les entreprises israéliennes actives dans les colonies, information du public, interpellations des autorités diplomatiques françaises. Rappelons que des entreprises françaises ont retiré leur participation

au tramway de Jérusalem suite aux rapports menés sur l'impulsion de la campagne BDS : Systra (SNCF), puis Alstom (partiel). Voir aussi <https://www.france-palestine.org/Campagnes-BDS-quels-succes>

Ces actions sont peut-être parfois trop avant-gardistes, comme l'a démontré la campagne 2022 pour faire signer une pétition à l'échelle européenne pour mettre fin au commerce avec les colonies et qui n'a pas atteint son objectif du million de signatures. Mais elles sont soutenues par une part de plus en plus grande de la population française, comme en témoignent le détail des résultats de cette pétition ICE tout autant que l'intérêt des personnes que nous rencontrons dans la rue et qui discutent longuement avec nous.

Nos débats associatifs contribuent aussi à soulever des perspectives politiques qui peinent à prendre pied dans la réalité, en France, sous le double joug d'une longue pratique d'indulgence face à l'histoire particulière de la création de l'État d'Israël (résolutions de l'ONU systématiquement ignorées) et des pressions très contemporaines exercées contre ceux qui dénoncent la colonisation subie par le peuple palestinien (de la circulaire Alliot-Marie aux interdictions des conférences portant sur la qualification d'apartheid).

Rappelant d'abord avec force notre engagement indéfectible à la lutte contre l'antisémitisme, nous nous opposons vigoureusement à tous ceux qui assimilent une critique du gouvernement Netanyaou à une volonté de nuire aux populations juives. Nous nous appuyons sur le droit international et soutenons les appels du mouvement Boycott Désinvestissement Sanction pour porter une critique légitime des atteintes aux droits et libertés du peuple palestinien.

La même logique sécuritaire préside à toute atteinte aux libertés, en France comme dans bien d'autres pays. On voit apparaître des dispositifs exceptionnels, là contre le terrorisme, ici pour les Jeux Olympiques, qui finissent trop souvent par être

intégrés aux arsenaux législatifs communs. Nous affirmons contre ces pratiques anti-démocratiques que pour être efficace en profondeur et sur le long terme, il est impératif de veiller à respecter les droits et libertés des peuples.

Guerre d'agression ou apartheid ?

En Palestine, au nom d'une colonisation décomplexée, le pouvoir israélien aggrave la situation des Palestiniens au point qu'on ne sait plus s'il faut dénoncer une guerre d'agression ou un apartheid.



Depuis 2014, la Fédération Internationale pour les Droits Humains lutte pour faire reconnaître l'apartheid commis par Israël. Le 24 mai 2023, l'avocat palestinien Salah Hamouri est venu témoigner à la Manufacture des Tabacs de Nantes de l'univers carcéral de l'occupation israélienne et de la situation d'apartheid imposée aux Palestiniens.

La section LDH de Nantes ouvre elle-même son propre débat sur notre lutte à venir pour faire reconnaître un régime d'apartheid car s'il y a l'évidence juridique, les preuves du point de vue des entraves à l'exercice des droits des Palestiniens – personne ne peut nier la réalité de la situation d'apartheid vécue, en Cisjordanie en particulier, depuis déjà de nombreuses années – notre mandat associatif, comme d'habitude, exige de la précision. Affirmer la réalité de l'apartheid est différent de militer pour sa reconnaissance juridique internationale. En effet, celle-ci avalise l'impossibilité d'un État palestinien. C'est un pari politique.

Au niveau de l'État d'Israël lui-même, d'abord : cette reconnaissance aura pour objectif d'infléchir enfin la logique d'effacement du peuple palestinien qui a été énoncée dès la création d'Israël par D. Ben Gourion. Le risque étant qu'à l'instar de la

colonisation, les pouvoirs israéliens finissent par assumer sans vergogne d'être initiateurs d'un apartheid au nom de la « spécificité » d'Israël, celle-là même qui leur a fait adopter en 2018 la loi fondamentale de l'État-nation du peuple juif. Et de cette manière, faire perdre encore de la légitimité à l'option d'un État palestinien.

Au niveau français et international, ensuite : force est de constater que « nombre d'alliés d'Israël ont longtemps adossé des relations étroites et empathiques à une communauté de valeurs » (Le Monde, op cit). L'univers diplomatique suivra-t-il (enfin) la société civile, dès lors qu'elle serait toute engagée dans la reconnaissance de l'apartheid israélien ou allons-nous de plus en plus vers une déchirure entre la volonté des peuples démocratiques et les décisions de leurs gouvernements ? En l'occurrence, les décisions du gouvernement français pourraient être dès aujourd'hui de reconnaître l'État palestinien, de se prononcer contre l'accord d'association qui lie l'UE à Israël, d'informer plus efficacement les entreprises françaises qui souhaitent investir en Israël que si leurs activités les mènent dans les colonies, elles se mettent hors la loi devant le droit international, voire de procéder à des sanctions économiques en vertu du non-respect par Israël des droits des Palestiniens.

Ce débat sur la qualification d'apartheid est loin d'être simple, ou évident, on le voit, dans ses implications internationales et de long terme. Penser notre mandat militant dans un tel contexte est une gageure, et seule la dimension collective de nos débats nous permettra de définir un positionnement solide et fermement argumenté.

La plateforme⁴⁴ des ONG pour la Palestine organise une conférence-débat sur ces questions le vendredi 29 septembre 2023 à 20 heures à Nantes, amphi de la Médiathèque Jacques Demy avec T. Vescovi, auteur de « L'échec d'une utopie » et « La mémoire de la Nakba en Israël ». À vos agendas !

Barbara Durot